



Le mot du Maire Jacky Delile



Chères Bervillaises, Chers Bervillais,

La saison estivale touche à sa fin, laissant place à l'arrivée prochaine de l'automne. Les enfants ont effectué leur rentrée scolaire et bénéficieront désormais d'une cantine conforme aux normes actuelles d'hygiène alimentaire.

Depuis le dernier bulletin du mois de juin, les dossiers en cours progressent vers leur concrétisation. La commune se félicite d'avoir reçu, lors de la visite de Madame l'Architecte des Bâtiments de France sur le terrain, un avis favorable pour la construction de la halle ainsi que pour l'intégration de l'API supérette. Le projet entre à présent dans la phase des procédures administratives.

Depuis le 1^{er} de ce mois, la société D2L SÉCURITÉ a procédé à l'installation de dispositifs de vidéo protection à plusieurs emplacements stratégiques. Cette initiative a pour objectif d'améliorer la sécurité publique, de prévenir les comportements incivils et de garantir la protection des habitants de la commune.

En ce qui concerne la gestion des ruissellements et des eaux pluviales, nous exprimons notre reconnaissance aux exploitants agricoles pour leur coopération dans la remise en état des fossés et de la mare situés à l'arrière du lotissement des « Marettes »

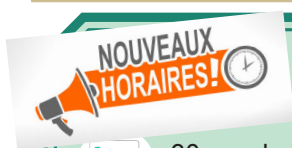
Un administré cède à la municipalité une parcelle de son terrain. En collaboration avec GEMAPI de la communauté de commune Honfleur Beuzeville, cette donation permettra l'élaboration d'un bassin de rétention d'eau dans le but de réduire les risques d'inondation. Il convient de préciser, comme mentionné dans l'encart ci-dessous, que ces opérations n'ont aucune incidence sur le budget communal.

En ce qui concerne les embarcations abandonnées dans le port, je vous informe qu'une procédure administrative a été initiée. À l'issue de la réunion du 8 septembre 2025 à la sous-préfecture de Bernay, veuillez trouver la décision officielle : des mises en demeure ont été adressées aux propriétaires concernés afin qu'ils procèdent au retrait de leurs bateaux. Passé le délai imparti, ceux-ci seront retirés à leurs frais par les services compétents.

À la suite de mes interventions auprès de la direction de la mobilité du département de l'Eure concernant les problèmes d'insécurité et d'incivilités engendrés par la présence de véhicules motorisés non autorisés sur la voie verte réservée aux piétons et cyclistes, des mesures d'aménagement sont planifiées afin de renforcer la sécurité de la circulation au bénéfice des usagers des mobilités actives.

Les dossiers sur lesquels nous intervenons évoluent en permanence. Nous vous invitons à consulter notre journal pour obtenir des informations détaillées à ce sujet, ainsi qu'à prendre connaissance des dossiers directement en Mairie.

Le conseil municipal adresse à Véronique ses vœux les plus sincères à l'occasion de son départ à la retraite. Nous soulignons son engagement, son professionnalisme et la contribution précieuse apportée au fil des années. Une belle retraite pleine de projets et de sérénité est souhaitée à Véronique, avec toute la reconnaissance de la collectivité.



Informations Mairie



30 rue de la république
27210 Berville Sur Mer



02 32 57 61 92



Lundi et jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : 9h-12h30

Fermée le mardi et le vendredi



Attention : nouvelle adresse mail de la mairie

Pour joindre la mairie : mairie@commune-bervillesurmer.fr

Permanence en mairie par un conseiller municipal de 9h30 à 12h le mercredi matin.

LES ACTIONS RÉALISÉES...et en cours

URBANISME

Voie verte de la Seine à vélo



Le mardi 17 juin 2025, une réunion publique d'information sur le projet de mise en voie verte de la Seine à Vélo Berville sur mer / Marais Vernier était organisée au foyer par le conseil

départemental de l'Eure.

Mr Thierry Plouvier, Vice Président et Mr Thomas Elexhauser étaient excusés.

Les techniciens présents lors de cette présentation ont répondu aux nombreuses questions de la dizaine d'habitants qui s'étaient déplacés.

Les échanges ont été constructifs sur les inquiétudes et les interrogations concernant ce projet.

Suite à cette réunion, Mr le Maire est intervenu auprès des différents interlocuteurs qui gèrent la voie verte entre Berville sur mer et Honfleur concernant la présence de véhicules sur celle-ci et sur la gestion des barrières.

Une enquête publique sera organisée sur ce projet d'ici quelques mois où les habitants pourront s'exprimer.

Assainissement - lagunage

Lors du conseil municipal du 12 mai 2025, la commune a choisi le cabinet VERDI pour réaliser un diagnostic décennal du réseau d'assainissement collectif, jamais effectué depuis plus de 20 ans. Une demande de subvention a été faite auprès de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie), avec un début d'étude espéré en octobre. Bien qu'aucune non-conformité n'ait été relevée dans le rapport de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du 17 juillet 2025, l'état préoccupant de la station de lagunage a été souligné. Une étude spécifique sur le lagunage est prévue en 2026 pour envisager une réhabilitation ou une reconstruction. La municipalité est consciente des enjeux et cherche des aides financières pour limiter le coût pour la commune.

ENVIRONNEMENT

Etude Ruissellement GEMAPI

Le dérèglement climatique expose notre commune au risque d'inondations en particulier lors des fortes précipitations et orages.

Dès le début de mandat en 2024, l'équipe municipale a pris contact avec le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de la CCPHB afin de revoir avec eux le plan de ruissellement de la commune.

Suite à plusieurs constats fait sur le terrain, notamment sur le secteur de la Pannerie, et afin de ralentir la vitesse de ruissellement des eaux vers ce secteur et vers la rue du valet, un échange a eu lieu avec les exploitants de la plaine agricole et ceux-ci ont proposé de manière constructive de réaliser des travaux.



En parallèle, une nouvelle étude va être réalisée dans les prochaines semaines afin de compléter les travaux déjà réalisés.

Mr le Maire et le conseil municipal remercient Mr Letac pour sa compréhension de ce problème, pour la réalisation de travaux de curage du fossé et de la mare derrière le lotissement des Marettes.

Ces actions et études n'auront aucun impact sur le budget de la commune.

CANTINE

Rénovation et réaménagement

Comme voté lors du conseil municipal du 10 mars 2025, la rénovation et réaménagement de la cantine scolaire ont été effectués ce mois-ci.

Cette dépense pour un montant de 10 680 € TTC, inscrite au budget 2025 (section investissement), a permis la mise aux normes de la cuisine de notre école.

Les parents qui souhaitent venir visiter cette installation sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie.



SÉCURITÉ

Vidéoprotection

La Commune informe ses administrés de la mise en service du système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal. Ce dispositif, conforme à la réglementation en vigueur, a pour finalité de renforcer la sécurité publique, de prévenir les incivilités et de contribuer à la protection des personnes et des biens.

Défense incendie

La Commune va procéder à l'installation d'un poteau d'incendie rue des Chaumières, les travaux de terrassement pourront générer des coupures temporaires d'eau, et quelques difficultés de circulation.

DICRIM

Le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est joint au présent bulletin. Ce document, destiné à informer les habitants sur les risques et les consignes de sécurité, est à conserver avec soin et à ne pas jeter.

VIE DE LA COMMUNE

Notre petit marché local s'est encore enrichi !



Retrouvez tous les vendredis, vos commerçants habituels

Les fruits et légumes de Carine, les herbes du marais : tisanes et herbes pour la cuisine, notre boucher «les bêtes du coin», la cave du Mesnil : vin et autres spiritueux (possibilité de prendre un verre sur place), produits basques (salaisons et fromages), Stéphane et ses saucissons, «chez Hélud» : crêpes à emporter ou à déguster sur place, viennoiseries et pâtisseries de Mme Desleux

La case des îles 1 semaine sur 2 avec pizza cecilia

NOUVEAUTÉ: le roi du couscous

Le mercredi : K&T burgers

Le lundi : Juju pizza



SUPERETTE API

Suite à une dernière réunion de terrain le mercredi 20 août dernier avec l'Architecte des Bâtiments de France, les services de la CCPHB et Mr le Maire, la commune a obtenu **un avis positif** pour la construction d'une halle destinée à accueillir la supérette API. Nous sommes dans l'attente du second permis de construire concernant API, mais celui-ci a reçu le même avis positif de l'ABF. La consultation des entreprises est en cours et les demandes de subventions seront déposées en septembre. Après plusieurs mois de travail, l'ouverture prochaine d'une supérette à Berville-sur-Mer devient une réalité !

Les événements de l'été



Le 4 juillet 2025, la municipalité a accueilli M. Mauvieux, député de l'Eure, sur le marché de Berville. Il a découvert les projets communaux, rencontré les commerçants et remis les prix aux trois gagnants du jeu concours de la Plume Bervillaise : Mrs Langin, Prevel et Borel. La visite s'est conclue par un verre de l'amitié partagé avec les habitants.

VÉLO EN FOLIE LE 14 JUIN 2025 - 5^{ÈME} EDITION

Le 14 juin, Berville-sur-Mer a accueilli la Fête du Vélo, organisée par l'office de tourisme communautaire de Honfleur et la CCPHB. Animations, stands d'informations et rencontres ont rythmé la journée. Le conseil municipal et le comité des fêtes ont notamment échangé avec M. Ellexhauser, conseiller départemental, sur la route Seine à Vélo et les futurs aménagements. Rendez-vous est déjà donné pour l'édition 2026 !



BERVILLE SUR MER



La fête des voisins, la fête de la musique Berville sur mer en fête et la foire à tout

ont rencontré un vif succès
Merci à tous les bénévoles (musiciens, conseillers municipaux, l'association des Marins de Berville, le comité des fêtes...) pour l'organisation et leurs aides.



Les événements à venir



LE DIMANCHE 19 OCTOBRE AC.EVENT avec la Palmeraie- Place de la halle

Vente d'arbres, de plantes de jardin, de plantes méditerranéennes, et de plantes d'intérieur. Les plantes sont vendues à l'unité et par lot avec des prix très attractifs

REPAS DES ANCIENS

LE 9 NOVEMBRE
2025
au foyer
inscription auprès
de la mairie

Spectacle de Noël des enfants

(réservés aux enfants ayant 10 ans au 31/12/2025)
le samedi 6 décembre à 15h
au foyer
inscription par mail
comiteberville@gmail.com



ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage étant de bonne heure **le mardi matin**. Il est conseillé de déposer vos containers **la veille au soir** et de les rentrer le mardi soir.

ATTENTION CONCERNANT LES JOURS FÉRIÉS :
le ramassage est décalé d'une journée



Déchets Verts

Merci de contacter la mairie pour les dates et inscription dates
02 32 57 61 92

Encombrants

Inscriptions par téléphone :
02 32 56 62 56 (CCPHB)



Horaires autorisés pour les nuisances sonores (tontes, bricolage...)

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

La Déclaration Préalable (DP)

Vous souhaitez réaliser des petits travaux :
fenêtres, ravalement, clôture, abri de jardin de
moins de 20m2, toiture...
Vous devez déposer une déclaration préalable de
travaux (DP) en mairie.

La DP est obligatoire



Dès le 18 juin 2025*, CARG'HO vous accompagne
sur tout le territoire de la Communauté de
Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville !

Du lundi au samedi
8h00 - 18h00
Pas de service les jours fériés

Le service fonctionne dans toutes les communes
de la CCPHB, lorsqu'aucune ligne régulière ne peut
vous transporter, avec prise en charge et dépôt à l'adresse
que vous avez choisie.

1^{ère} réservation obligatoire par téléphone
au 0 800 00 44 92 de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Puis, réservez facilement :
• sur l'application CARG'HO
ou
• par téléphone

Réservation au moins 2h avant votre trajet.
8 places disponibles

Le tarif est de **1€ par trajet**. Vous pouvez charger un ticket
unitaire sur votre carte Atoumod ou payer à bord
en espèces ou par carte bancaire.

Pour les trajets prescrits par France Travail ou la Mission
Locale de Pont-Audemer, la convocation sera exigée, la
réservation doit obligatoirement se faire par téléphone
au 0 800 00 44 92.

MODE D'EMPLOI

Entretien du cimetière



Produits Désherbants

3300.99€ TTC

Temps de travail :

(106 heures) 1283,66€ TTC

Total :

4584.65€ TTC

**La municipalité remercie les Bervillais
qui ont participé à la journée de
citoyenneté dédiée au nettoyage du
cimetière**



Fermeture provisoire de l'église Saint-Mélaine

Suite au bilan sanitaire de
la DRAC, l'église constitue
un péril imminent pour
la sécurité des occupants
en raisons de fissures
importantes au niveau
structurel.

(arrêté municipal
du 12 juin 2025)



Mot de Véro : Après plus de 36 ans au secrétariat, je m'apprête à quitter la mairie et tourner une page importante de ma vie : la retraite. C'est forcément un moment particulier plein d'émotions et de souvenirs. J'ai toujours eu à cœur de faire de mon mieux en accompagnant les différents maires et conseils municipaux. Depuis plusieurs semaines, je me suis attachée à passer le flambeau à Coralie à qui j'adresse tous mes vœux de réussite dans sa nouvelle carrière aux côtés de Marie-Christine. Merci à vous les bervillais pour ces belles années partagées mais ce n'est qu'un au revoir, il y aura des occasions qui me feront revenir. À bientôt, Véronique.

Mot de Coralie : Après le départ de Véronique, dont le dévouement et la gentillesse ont marqué la mairie pendant ces années, j'ai le plaisir de rejoindre l'équipe municipale ainsi que le personnel communal qui m'ont déjà bien accueilli. C'est avec enthousiasme, simplicité et beaucoup d'envie que je débute cette nouvelle aventure au service des Bervillais. Au plaisir de vous rencontrer en mairie, à bientôt ! Coralie.



Retrouvez l'actualité sur

Panneaux pocket : (application gratuite à télécharger sur votre téléphone)

Facebook : mairie Berville sur Mer

État civil

Naissances

Sibylle AYMARD :
le 28 mai 2025

Jinx GAUDIN DE LA GRANGE :
le 10 juin 2025

Mariages

Manon CHERON et Antoine LEBOURG :
le 12 juillet 2025

Sandra VERVIN et Rémi CRAQUELIN :
le 6 septembre 2025

Décès

Marie-Josèphe LENORMAND : le 2 juillet 2025

Jacques SAUNIER : le 1^{er} août 2025

Daniel FLEURIAL-LEPETIT : le 26 août 2025